

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIGUE DE FOOTBALL de Normandie

25 avenue Nelson Mandela

CS 95333

14053 CAEN cedex 4

☎ 02.31.53.10.50

<https://normandie.fff.fr>

Pour toutes informations, contacter :

Mr LESAGE Mikael

Conseiller Technique Régional en Arbitrage

mlesage@normandie.fff.fr

☎ 02.31.53.16.85

LYCÉE EMILE LITTRÉ

BD Pasteur

B.P. 339

50303 AVRANCHES Cedex

☎ 02.33.58.04.11

💻 ce.0500002F@ac-caen.fr

<https://littre.etab.ac-caen.fr>

Proviseur : Sébastien GALLOIS

Contact : Mme GOHIER

yolande.gohier@ac-caen.fr



PORTES OUVERTES

Vendredi 8 mars 2019

de 16h à 20h



RENTRÉE 2019

SECTION SPORTIVE

ARBITRAGE DE
FOOTBALL



L'INTERNAT

OBLIGATOIRE sauf pour les élèves originaires d'Avranches et communes limitrophes.

Tarif à titre indicatif : 1 312,00 €

Bourses nationales possibles



LES OBJECTIFS

Réussir sa scolarité en obtenant le baccalauréat et atteindre au terme de 2 ou 3 années de formation, le plus haut niveau régional de Jeune Arbitre et prétendre au concours de JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION

LA FORMATION

Une formation continue en suivant 4 grands axes :

- ✓ La préparation athlétique,
- ✓ La préparation théorique,
- ✓ La préparation technique et tactique,
- ✓ La culture du football et de l'arbitrage.

LA POURSUITE D'ETUDES

- Baccalauréat général
- Baccalauréat STMG Sciences & Technologies du Management et de la Gestion

LA SCOLARITE

Chaque semaine l'élève bénéficiera d'une scolarité adaptée à la pratique de l'arbitrage selon les objectifs définis :

Préparation athlétique : 2h le mardi et 2h le jeudi

Formation théorique : 1h30 le lundi soir

Préparation théorique : 2h le mercredi (ou plus si besoin)

Préparation technique-tactique et culture de l'arbitrage : 2h le mercredi

Alternance théorie/pratique le mercredi après-midi

TOTAL ATHLETIQUE	120 heures
TOTAL ARBITRAGE	120 heures

LA PROCEDURE D'ADMISSION

- ✓ CONSTITUER UN DOSSIER

Ce dossier d'inscription est à retirer sur le site du lycée à l'adresse suivante :

<https://littre.etab.ac-caen.fr>

Date limite de retour du dossier :

mardi 23 avril 2019

Date de la sélection des candidats :

mardi 7 mai 2019

Les critères de sélections sont les suivants :

- Etre admis en classe de 2^{nde} ou 1^{ère}
- Avoir des aptitudes physiques
- Etre passionné par la fonction arbitrale
- Avoir un domicile permettant de rentrer chez soi tous les week-ends